

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone N° 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par N°)	24.—	13.—	7.50
(env. 3 N° de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20
Cpte de Chèques postaux N° II c 84			

ANNONCES:

	Canton Suisse Etranger		
La ligne ou son espace	0.20	0.25	0.30
Réclame	0.50	0.60	0.50
S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.			



COMMUNES



ADMINISTRATIONS

MUNICIPALES ET BOURGEOISIALES

Vos comptes de gestion sont établis avec la plus grande sécurité et le maximum de clarté au moyen de notre comptabilité sur fiches

ELITE

supprimant les reports et offrant tous les avantages au point de vue de la rapidité des renseignements. Simplicité, clarté et avance considérable dans le travail. Conforme aux dispositions légales.

Partie double insurpassable

Méthodes adoptées par les principales Communes du Bas-Valais
MONTHEY
MARTIGNY
FULLY
SIERRE, etc.

Partie double très appréciée

RECEVEURS

Vos comptes de contribuables sont toujours à jour et restent en constante harmonie avec votre compte de Caisse si vous adoptez notre Comptabilité sur fiches

ELITE

supprimant littéralement tous les registres aussi encombrants que ridicules. Démonstration gratuite et sans engagement par la Fiduciaire Romande à Martigny.

Adresse: *Georges Dupuis, Comptable, Martigny.*

Cette Méthode est aussi autorisée par l'Etat du Valais
Georges DUPUIS, Comptable, Martigny

Offres et demandes d'emplois

Bon placier

ou éventuellement maison de gros désirant s'adjoindre article (Biscuits) pour visiter le Valais, est demandé par maison de Genève. Fortes provisions. Offres sous chiffre A 1080 X à Publicitas, Genève.

Instituteur

retraité, connaissant travail bureau, cherche occupation. Offres sous P. 377 S., Publicitas, Sion.

Cuisinière

pour Hôtel-restaurant. S'adresser à l'Hôtel du Cerf, Sion.

Lingère

cherche journées ou travail à domicile. Se recommander: Ant. Kuonen, rue de Savièse, Sion.

On cherche

Jeune fille

sachant faire la cuisine et pour aider au ménage. Bons gages. S'adresser Ch. Duc, épicerie, Sion.

Personne

propre et active, connaissant bien les nettoyages cherche bureaux et journées. S'adresser à Publicitas Sion sous P. 478 S.

ON DEMANDE

Jeune fille

aimant les enfants, pour se perfectionner dans le ménage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille et petit gage assurés. S'adresser à Mme Fritsch, entrepreneur, Wangen près Olten.

accordéon

chromatique 96 basses, bon état. 3 rangées. Zermatten Jules, St-Léonard.

Machines à coudre

à pied et à main d'occasion. S'adresser: François de Riedmatten, Ruelle du Chapitre, à Sion.

Foin et regain

A vendre 2-3 wagons, 1re qualité, récolte du pays. S'adresser à M. François Delacoste, Monthey.

A LOUER

A LOUER

2400 toises de jardins aux Nouveaux Ronquois. S'adresser à Mme Pierre de Preux, Sion. A la même adresse, à louer pr. le 24 juin, comme entrepôt, une grange-écurie, rue de Savièse, Sion.

A LOUER

une jolie chambre meublée. S'adresser Mme Vve Spahr, Place du Midi, Sion.

Chambre

et bonne pension Offres avec indication du prix C. M. 19301, au bureau du journal.

A LOUER

un MAGASIN à la rue de Conthey. S'adresser à Mme Vve Henri Calpini, Sion.

A LOUER

appartement de 2 chambres exposées au soleil, cuisine, dépendances, eau, gaz et électricité. S'adresser à M. Jules de Torrenté, Sion.

A LOUER

de suite, jolie chambre, meublée, indépendante, chauffage central. S'adresser Maison Ch. Bagaïni, route de l'Hôpital.

boulangerie

bien achalandée. Clientèle assurée. S'adresser sous P. 455 S. Publicitas, Sion.

A vendre ou à louer

villa située hors de ville, 9 pièces meublées, confort moderne et jardin. Faire offres à Madame O. Curiger, Sion.

Petite ferme

A vendre, à proximité de Monthey (plaine), un bâtiment comprenant: 1 cuisine, 2 chambres, grange, étable pour 10-12 vaches et terrains contigus. E. L'électricité, eau. S'adresser à M. François Delacoste, Monthey

Demandez un envoi à choix

de nos ouvrages à broder à 95 cts. la pièce, tels que bavoirs, napperons, chemins de table, coussins gris et blancs, dos de lavabo, cache-linges, plateaux, sacs à main, porte-brosses et journaux, tabliers et lingerie p. enfants, etc.

A LA CIGOGNE

Lausanne, Pré du Marché 15 Reibel & Haehlen.

Egaré

beau chat rouge angora. Rappor- ter contre récompense chez Mme Lovey, Grenette, Sion.

Leçons de coupe et confection

lingerie, reprises à la mach., et raccommodage sont donnés pr. maîtresse dipl., médaille d'or. Leçons et étude allemand et français. S'ad. Mlle Gehrig, institutrice, r. du Château 4.

6 1 0

sont offerts pour emprunt contre bonnes garanties hypothécaires et cautionnement. Offres sous P. 378 S Publicitas, Sion.

A remettre

Bon café ouvrier sur bon passage, Vevey, reprise et marchandises, Frs. 9000.—

Belle Charcuterie sur excellent passage, reprise, marchandises, Frs. 15,000.—

Epicerie-mercerie, reprise pr. environ frs. 5,500 tout compris.

Epicerie-priméurs, reprise et marchandises environ fr. 8000.

Laiterie 400 litres de débit par jour, reprise tout compris de frs. 12,000.—

Boulangerie, avec machines modernes, reprise du tout Frs. 9,000.—

Petit Hôtel avec Café, reprise et marchandises fr. 7000.

Café-Restaurant, sur bon passage, reprise tout compris, Frs. 18,000.—

Petite Epicerie, sur bon passage, reprise marchandises environ frs. 12,000.—

Magasin de Primeurs, fruits, vins, reprise et marchandises Frs. 10,000 tout compris.

Laiterie-épicerie, au centre de la ville, reprise marchand. frs. 18,000.—

Plusieurs bons magasins de tabacs et journaux, dans les environs de Lausanne et Vevey, reprise de Frs. 6 à 9000, tout compris.

Bon commerce, Fromage et œufs, seul dans petite ville, affaire excellente, reprise Frs. 9000.—

Café-Restaurant sur excellent passage, reprise et marchandises Frs. 11,000, le tout à discuter. Timbre rép. S'adresser La Commerciale, Av. du Simplon 13, Lausanne.

A vendre

1 jeune chèvre. A la même adresse: 1 canne à pêche, ainsi qu'une machine à hacher la viande, 1 saucissoire outillée aussi comme presse à fruits, le tout à bas prix. S'adresser au bureau du journal.

Mise au concours

Fourniture et pose de 4 volets blindés et d'une porte en fer pour fermeture de la ciblérie de St-Léonard-Uvrier. Pour renseignements et consulter cahier des charges, s'adresser à M. Gattlen, Café du Pont, Uvrier, ou au major Bétrissey, St-Léonard, à qui les soumissions devront parvenir jusqu'au 15 février courant.

A vendre

maison d'habitation

en Ville de Sion, comprenant 2 appartements de 3 chambres, ainsi qu'un jardin attenant de 1500 m2. Pour tous renseignements et traiter s'adresser à l'avocat Joseph ROSSIER, Sion.

MONTHEY

Dimanche, 8 Février 1925, à 15 heures

GRAND CONCERT
de l'Orchestre de la Suisse Romande

Institutrice reçoit au printemps quelques jeunes filles en

PENSION

pour apprendre l'allemand, anglais, piano, ménage, coupe et couture. Belle propriété, 20 min. de tram de la gare de Zurich. Prix frs. 140.— par mois. Prosp. et référ., s'adresser à Pensionnat Ines, Seebach, près Zurich.

A louer

à cinq kilomètres de Genève, petite ferme de 50 poses, soit environ 13 hectares et demi. Appartement neuf de 4 pièces et chambre de domestique, eau et électricité. Dépendances: écurie, pour 5 têtes de bétail, etc. Jardin potager, beau verger, prés, champs, six poses de vignes, à 50 mètres de l'habitation. Entrée de suite. S'adresser à A. Berthier, maire Confignon-Genève.

Le CREDIT SIERROIS S.A.

à SIERRE et Agence à Montana

au Capital Social de Fr. 1,000,000.— prête aux meilleures conditions

et paye sur dépôts d'argent:

3 1/2 % en compte-courant à vue;

4 1/2 % en caisse d'épargne autorisée par l'Etat et au bénéfice de garanties spéciales

jusqu'à 5 1/2 %

sur obligations ou en comptes bloqués, selon la durée du dépôt.

La Direction.

COURONNES MORTUAIRES

Immense choix — Prix très avantageux.

SŒURS CRESCENTINO

Rue de Lausanne — SION

ANCIEN MAGASIN Mile PIGNAT

Lundi, mardi, mercredi, 9, 10 et 11 février

Hôtel du Midi, Sion
Exposition

des dernières nouveautés du Printemps

Choix immense de modèles nouveau genre en:

Costumes tailleur, Robes en popeline, tissu fantaisie, marocain, crêpe de chine, etc. Manteaux soie, haute nouveauté en ottoman, reps et fantaisie, Manteaux mi-saison, forme nouvelle en popeline, tissus anglais etc.

Paletots trois quarts en tous genres. Robes en popeline, tissu fantaisie, marocain, crêpe de chine, etc. Vareuses imperméables. — Blouses, casaques, etc.

à des prix avantageux véritables occasions en costumes tailleur et manteaux mi-saison — Vente exclusivement sur échantillons —

Confection Moderne, Genève

66, Rue du Rhône, 66

MEUBLES

Troussesaux — Tapis — Lits métalliques

Grande réalisation totale

pour cause de fin de bail

Rabais 30 %

sur toutes les marchandises. Ne faites aucun achat sans avoir visité nos magasins, vous y trouverez votre bénéfice. Nos magasins, rue de la Louve, 4, seront fermés à partir du 24 Juin prochain. Rue Louve 4. Tél. 9999 LAUSANNE Maison Marschall

Fabrique de séateurs et coutellerie

U. Leyat — Sion

Le seul véritable modèle Valais breveté. En vente chez tous les bons magasins de fers, ou directement chez le fabricant. Succès garanti. Réparations de séateurs, lames pour tous modèles. — AIGUISAGE —

Vous trouverez toujours

Bois de foyard

qualité saine, provenance suisse, au stère et en fagots, vendu au plus bas prix du jour, franco domicile au

Camionnage Officiel en gare, Sion

Cirage - Crème

Selecta

Rend le cuir souple et durable. Entie rapidement et sans effort.



CHRONIQUE FEDERALE

(De notre correspondant de Berne)

Un seul événement de quelque conséquence a illustré la semaine qui vient de s'écouler: la mort de celui qui fut le Général Wille. Et encore cet événement est-il moins important par lui-même que par les souvenirs qu'il évoque. L'usage veut qu'on ne dise que du bien des morts, même quand on les a critiqués durant toute leur vie. « Epitaphe, tout est épitaphe », écrivait Toepffer.

Négligeons l'usage, et disons tout franchement ce que nous pensons. Le « colonel » Ulrich Wille fut un des meilleurs officiers que notre armée ait jamais eus. Le « général », mon Dieu, le général eût peut-être été un grand capitaine si nous avions eu la guerre. Il n'était pas fait pour gouverner les troupes — nous allions dire le pays — en temps de paix, surtout dans les conditions où il se trouvait.

Fils d'un Suisse établi en Allemagne et d'une Allemande, Ulrich Wille (dont la famille, d'origine neuchâteloise, avait germanisé son nom de Vuille), était Allemand par tous les pores, bien qu'élevé en Suisse. Il épousa une Allemande, une Comtesse de Bismarck et se trouva par sa mère et par sa femme apparenté à une quantité de familles illustres à des titres divers. En particulier, il était le cousin germain du général von Bissing, gouverneur de la Belgique occupée.

Allemand d'éducation et d'idées, il ne pouvait faire autrement que de ne rien voir de plus beau que le métier des armes. Il l'avait dans le sang et à peine ses études de droit terminées, fort brillamment d'ailleurs, il entra dans l'armée. Est-il besoin de dire qu'il fit un stage dans la Garde, à Potsdam.

Il eût les défauts de l'officier allemand; il en eût aussi à un degré éminent les qualités. S'il considéra que les officiers appartenaient à une caste privilégiée, il considéra aussi, et prouva par son exemple, que ce privilège entraînait le devoir de le mériter.

Très cultivé, d'ailleurs fort intelligent, Wille s'appliqua à exceller dans le métier qu'il avait choisi. Il y parvint. Colonel à 37 ans, il s'imposa partout par ses talents et ses connaissances.

On lui doit entre autres choses utiles la réorganisation de la cavalerie. Seulement, il avait conscience de son propre mérite, et la discipline qu'il préconisait pour la troupe lui paraissait inutile pour un chef. Il méprisait les civils en général (sans calembour) et les hommes politiques — même revêtus de fonctions officielles — en particulier. Il le fit paraître pendant la guerre. Il l'avait montré auparavant mais à son détriment. Vers 1905-1906, alors qu'il commandait le 3me corps, il avait cru pouvoir le prendre de haut avec le Conseil fédéral. Mais, M. Ruffy, qui dirigeait à ce moment-là le Département militaire, lui fit bien voir que le Gouvernement n'était point du tout ému par le prestige du sabre.

Quelques années plus tard, le colonel, après avoir digéré sa disgrâce, reparut sur la scène militaire.

Et lorsqu'en août 1914, le Parlement eut à

désigner le chef suprême de l'armée, le Conseil fédéral, sous la pression de M. Arthur Hoffmann, agit dans les coulisses pour faire nommer le colonel Wille qui était le plus ancien en grade. On sait le reste.

Comme le dit excellemment le colonel Feyler: « Wille fut, techniquement, un bon chef de l'armée; il se donna à sa tâche sans restriction et fit de nos soldats, imparfaitement débrouillés à la mobilisation, une troupe solide, sur la fermeté de laquelle la patrie a pu compter. »

Evidemment, l'amour que le général Wille portait à tout ce qui était allemand l'entraîna à de fâcheux écarts de langage, tant dans ses propos que dans ses bulletins. On n'a pas oublié le succès qu'il obtint, dans ce tapageur caravansérail de Bellevue-Palace, (où il crut devoir s'installer, sans se soucier des caquetaris oiseaux qui s'y pressaient et des « services de renseignements » qui y fonctionnaient) lorsqu'après telle défaite des Alliés il se précipita, tout épanoui, vers un Monsieur qu'il croyait Allemand, pour lui présenter ses félicitations... L'Allemand était un diplomate anglais! Tableau!

Le général eut maintes fois des mots malheureux à l'adresse de la troupe. La rude bonhomie à laquelle il s'efforçait sentait un peu trop cet effort. Il n'avait pas la manière. Napoléon savait tirer l'oreille à ses grognards. Le général ne savait pas parler à des soldats-citoyens. Il ne sut pas se faire aimer. D'ailleurs, il n'y tenait pas. Ce qu'il voulait, c'était organiser ses troupes et leur assurer le maximum de puissance militaire. Il y réussit. Et, certes sa conscience ne lui reprocha rien. Il fit son devoir comme il le comprenait et de son mieux. C'est la justice qu'il faut qu'on lui rende.

Les premiers jours de la semaine ont été consacrés, au Palais fédéral, aux pourparlers entre le gouvernement tessinois et le gouvernement fédéral. On en a lu les détails dans tous les journaux. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est que le Conseil fédéral est dans l'intention de proposer aux Chambres un arrêté lui conférant les pouvoirs nécessaires pour relever, en attendant une révision constitutionnelle, les subventions que la Confédération accorde, en vertu de l'article 30, aux quatre cantons qui ont sur leur territoire les principales routes alpêtres internationales. Ces subventions, ou pour mieux dire ces indemnités, sont les suivantes:

Uri	frs. 80,000.—
Grisons	» 200,000.—
Tessin	» 200,000.—
Valais	» 50,000.—

On a constaté que, vu la dévalorisation de l'argent, les sommes fixées en 1874, au moment de l'établissement de la Constitution, se trouvaient pratiquement beaucoup moins importantes que jadis et que, pour leur donner leur valeur absolue, il fallait les relever de 50 à 60%.

Voilà une bonne nouvelle pour le Valais. R. d'E.

La Transalpina

III

Le Comité technique

Le comité technique pour l'étude et la réalisation de la ligne aérienne s'est officiellement constitué dans la séance tenue à Lausanne le 1er décembre 1923.

Les fonctions de ce comité technique comprennent:

a) l'organisation générale de la ligne au point de vue commercial. Etude et constitution du plan général d'exploitation. Démarches particulières et officielles en vue d'obtention des subsides suisses et italiens.

b) Constitution d'un conseil technique général comprenant des spécialistes, ingénieurs, personnalités officielles, etc., etc.

c) Organisation de la ligne, au point de vue purement technique. Etude et installations des aéroports extrêmes et des bases intermédiaires de sûreté. Organisation complète du service d'informations, météorologiques par téléphone et par T.S.F. sur toute la ligne. Choix des appareils et leur préparation, comme du matériel de manœuvre, d'abri et de sûreté.

d) Choix du personnel et instructions dans les divers services.

e) Gestion générale de l'entreprise durant la période d'exploitation.

Le Comité considère actuellement sa constitution sous la forme d'une entreprise privée qui doit subsister jusqu'à la consécration définitive de la ligne en ligne officielle régulière. A ce moment, il sera envisagé la fondation d'une société anonyme ou la fusion avec une des sociétés existantes.

Le Comité est placé sous la présidence d'un avocat reconnu à l'Office aérien fédéral, ainsi qu'à la Légation royale d'Italie à Berne. Nous constatons avec plaisir qu'un Valaisien fait partie de ce comité d'études; qui compte dix membres, en dehors du président, tous choisis parmi des techniciens d'aviation, et des économistes les plus distingués de Suisse et d'Italie.

Le service des Alpes étant le plus difficile parmi les services existants dans notre région, il convient d'en éprouver le fonctionnement pendant une période déterminée en tenant de respecter l'horaire et la fréquence des courses qui seront établis au sein du comité.

Il ressort que pour 1925, la ligne n'assurera pas le transport régulier de la poste, mais limitera son activité au passage occasionnel des Alpes à titre d'expérience et avec messageries et passagers occasionnels.

Le Comité technique s'occupe de la préparation des bases de sûreté établies le long de la ligne. Ces bases, dont le nombre est supérieur à trente, sont prévues, soit sur le Léman, soit sur le Rhône et les fleuves et les lacs italiens, soit sur les terrains favorables de la vallée du Rhône et au sud-est des Alpes.

La fréquence prévue pour 1925 est de 36 services répartis comme suit: 12 services du 1-6 juin et du 15-20 juin; 12 services du 29 juin-1er juillet et du 13-18 juillet; 12 services du 27 juillet-1er août, du 10-15 août 12.

Le service italo-suisse utilisera des appareils de construction italienne, se réservant toutefois de procéder sur la ligne aux essais de divers types d'appareils de construction étrangère, afin de permettre le choix parmi les appareils qui répondent le mieux aux exigences des Alpes.

Le Comité prévoit l'emploi d'appareils amphibie, d'une puissance de 300 à 400 HP, vitesse commerciale 140, autonomie 550 km. au régime commercial, montée à 5000 m. en 50 minutes; charge maxima 550 kgs.

La distance entre Lausanne et Milan est d'environ 240 km. en ligne droite, toutefois, il est impossible dans les Alpes de suivre la voie directe, le pilote étant fréquemment contraint de monter, descendre, contourner un nuage, éviter les courants descendants locaux, les orages, etc., etc. Il en résulte que la base qui devra servir à fixer les horaires, et à établir les différents calculs de la ligne, ne sera pas la distance, mais l'heure de vol. Nous dirons pratiquement que Milan est distant de Lausanne de 2 h. 1/2 de vol. (Extraits des rapports de la Transalpina) (à suivre) D.

Faits divers

Tuë au bois. — Victor Chambaz, 55 ans, abattait du bois près de Bremblens (Vaud), lorsqu'un chêne qu'il avait scié à sa base, se fendit en deux. Une partie de l'arbre le frappa à la tête, provoquant une hémorragie cérébrale. M. Chambaz mourut sur le coup.

Caissier communal prévaricateur. — La Cour d'assises du Jura a condamné Joseph Eschmann, ex-caissier de la commune du Veleret, accusé d'avoir soustrait de la caisse communale un montant de 2315 frs., à six mois de maison de correction, mais avec sursis de quatre ans.

Chute mortelle. — M. Auguste Halter, âgé de 66 ans, conseiller communal et caissier de Marbach (Rheinthal), qui taillait un sureau est tombé de son échelle. Il a succombé instantanément à une fracture du crâne.

Erreur tragique. — Mercredi après-midi, à la fabrique de machines Escher, Wyss et Cie., un compresseur a fait explosion. La machine avait été, par suite d'une erreur, remplie d'oxygène au lieu d'ammoniaque. Un ingénieur, M. Roeder, grièvement blessé, a succombé à ses blessures.

Un jeune homme tue sa sœur. — Le jeune Vonlanthen, 21 ans, à Fribourg, manipulait imprudemment un revolver chargé, lorsque un coup partit. Le projectile atteignit la jeune sœur de Vonlanthen, 10 ans, qui succomba à sa blessure.

AUX ÉCOUTES DU PAYS

Le mois prochain, nous serons appelés à renouveler notre Grand Conseil et à choisir les cinq magistrats, qui, gardiens vigilants de notre Constitution, incarneront dans l'exercice de leurs hautes fonctions, la Patrie elle-même. Si la Patrie est, en effet, la plus noble entité qu'on puisse concevoir, elle doit se manifester à nos regards et à nos consciences par des personnalités de premier plan inattaquables dans leur activité. C'est pour cette raison que les Comités directeurs des partis politiques, comme des soldats dans les tranchées, sont aux écoutes du Pays pour percevoir les bruits qui montent dans l'atmosphère politique. Cette prudence nous permet d'attendre, sans anxiété, le résultat de leurs observations. Aussi le Grand Conseil qui sera élu et les Conseillers d'Etat qui assumeront la responsabilité du Gouvernement seront-ils les meilleurs parmi les bons, car il est indispensable d'élever sur le pavois populaire les plus méritants et les mieux qualifiés dans l'esprit de notre démocratie.

Nous nous garderons d'émettre des noms et de jouer avec des pronostics. Le caractère de notre organe ne nous permet pas de descendre dans la lice pour prendre part à des compétitions personnelles. Nous sommes et nous restons au-dessus des débats irritants. L'intérêt seul de la Patrie dirige notre plume et les œuvres sociales surtout retiennent notre attention. L'heure est critique, mais elle est solennelle. Elle est critique, parce que les hommes d'Etat se heurtent dans tous les pays à des difficultés financières et économiques; elle est solennelle parce que le grand problème ouvrier se pose avec ses redoutables inconnues. Et ce problème doit se résoudre sans retard, si l'on veut barrer la route à la vague sociale qui déferle sur les agglomérations ouvrières. Dieu merci, nous percevons ici que les échos lointains et affaiblis, depuis, surtout, qu'ont été mis en pratique les immortels enseignements du plus clairvoyant des Pontifes. Mais un danger éloi-

gné n'est pas un danger écarté. Il importe donc de rester sur le qui-vive, afin que la sécurité règne dans nos campagnes. Cette vigilance permettra aux admirables travailleurs de la terre de se livrer, en toute sérénité, à leur labeur journalier. Et le sol nous livrera avec son abondance providentielle les fruits de vie dont se nourrit notre race, alors que tant de peuples s'étiolent et s'épuisent, en cueillant imprudemment des fruits mortels sur les rameaux de l'arbre socialiste.

Et pendant que les haines surgissent des doctrines fatales, comme si ces doctrines portaient, en elles-mêmes, le poison qui les tue, la concorde n'est jamais plus réelle, ni jamais plus touchante, que dans ces pays heureux où la parole de Dieu suffit à grouper toutes les énergies, à apaiser tous les conflits, à résoudre tous les problèmes. Puisse notre pays se développer constamment dans une semblable atmosphère, afin que se réalise le programme social donné aux hommes par le Christ, quand il prêchait à tous, sur les chemins de la Judée: l'amour, la paix et la bonne volonté!

Il va donc disparaître le soleil de la législation écoluë! Il va s'engloutir dans les abîmes du passé, après avoir projeté ses derniers rayons sur le pays qui vécut, pendant quatre ans, de sa lumière et de son éclat. Mais sa disparition, elle-même, est le gage de sa résurrection. Après une brève éclipse, en effet, il reparaitra dans le même ciel qu'il a déjà parcouru, et son aurore sera saluée par les acclamations enthousiastes d'un peuple auquel sa présence est indispensable. Alors à travers la voie triomphale où dans des circonstances semblables, se pressait à Rome le flot populaire, les citoyens valaisans dérouleront leur imposant cortège; non plus pour aller remercier les dieux, mais pour se mettre sous la protection de Celui dont l'Eglise est bâtie sur les ruines de leurs temples. ELLÉ.

Canton du Valais

DECISIONS DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat prend acte que le Conseil fédéral, en séance du 27 janvier 1925, a porté à 45% le taux de sa subvention à la correction du Täschbach.

— Il désigne comme suit, pour l'année 1925 les commissaires civils pour la taxation des dommages causés aux cultures par les cours militaires:

1re div.: M. Henri Gay, préfet-sub., Bramois Garnison St-Maurice, M. Bressoud L., Vionnaz Ilme division: M. Ruppen Benj., Naters; Garnison Gothard: M. Ruppen Benj., Naters.

— M. le major Ad. Imboden, à Viège, est libéré, sur sa demande, du commandement du bataillon 40 de landsturm, avec remerciements pour les services rendus.

— Ensuite d'examen satisfaisants, il est délivré le diplôme d'avocat à M. le notaire Joseph Imboden, à Viège.

— Le Conseil d'Etat accorde à M. Peter Jecklin, de Schiers, canton des Grisons, au vu du diplôme fédéral dont il est porteur, l'autorisation d'exercer l'art médical dans le canton.

— Il nomme: M. Justin Zuber, officier d'état civil de l'arrondissement de Chalais; M. Clausen Heinrich, substitut de l'officier de l'état-civil de l'arrondissement de Lax; M. Imboden Romain, garde-forestier de triage pour les communes de Täsch et de Randa; M. Edouard Schnyder, garde-forestier de triage pour la commune d'Erschmatt; M. Praz François, débitant de sel au village de Veysonnaz; M. Théodore Arnoff, débitant de sel au village du Simplon.

— Il est créé un débit de sel au village de St-Pierre des Clages et la Société coopérative de consommation « La Concordia », en est nommée tenancière.

— Toutes les conditions légales étant remplies, la Caisse de crédits mutuels « Raiffeisen », de Veysonnaz, est autorisée à recevoir des dépôts d'épargne, conformément à l'ordonnance du 16 décembre 1919.

— La Caisse d'assurance infantile d'Embd, rendue obligatoire pour les enfants qui fréquentent les écoles de la commune, est mise au bénéfice des subsides prévus à l'art. 3 du décret du 15 mai 1912 concernant le subventionnement des Caisses d'assurance infantile.

— Le Conseil d'Etat décide de comprendre les fonctionnaires des douanes dans le personnel fédéral qui, en vertu de l'article 14, chiffre 5 de la loi du 19 mai 1911 sur la police du feu, est exempté du service du feu.

— Vu la requête du nommé Morend Marie Cyprien, né à St-Maurice, le 5 novembre 1902, et domicilié, fils de Joseph et de Henriette, née Coutaz, tendant à l'adjonction du prénom « Joseph » à ceux sous lesquels il a été inscrit dans les registres de l'état-civil; attendu que les motifs invoqués rentrent dans les justes motifs exigés par l'article 30 du C. C. S.; vu l'art. 44 de la loi valaisanne d'application du C. C. S., le Conseil d'Etat autorise le requérant à porter à l'avenir les prénoms Joseph-Marie Cyprien, piniéristes autorisés par l'Etat. Il est donc

AUX SKIEURS

Les concours de ski de La Chaux-de-Fonds prévus le dimanche 18 janvier, n'ayant pas pu avoir lieu, ont été fixés au dimanche 22 février. Nous espérons que le choix de cette nouvelle date facilitera la participation de nombreux Valaisans, qui peuvent se faire inscrire jusqu'au 15 février auprès de M. le Capitaine B. Clément, à Granges. (Comm.)

PRODUCTION DE PLANTS AMÉRICAINS

Nous rappelons au public qu'en vertu de l'article 18 du décret du 5 mars 1923, concernant la lutte contre le phylloxéra et la reconstitution du vignoble, la production et la vente des plants américains résistants au phylloxéra, ne sont permises que par les pépiniéristes autorisés par l'Etat. Il est donc défendu d'utiliser sans autorisation les sarmets provenant des plants américains non greffés ainsi que d'établir des pépinières avec ces bois. (Comm.)

ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE

A Monthey

Nous voici à la veille de cette manifestation qui promet d'être grandiose tant par l'affluence qui se prépare que par les choix des œuvres qui y seront présentées.

Comme pour les deux derniers concerts, il sera vendu à l'entrée des programmes analytiques au prix de 50 cts., lesquels programmes donnent des renseignements qui contribuent puissamment à la compréhension des œuvres que dirigera M. Ansermet.

Le temps de l'Orchestre étant très limité et les heures indiquées devant être scrupuleusement observées, nous prions les auditeurs de se présenter de préférence avant l'heure de 3 h., fixée pour l'ouverture du concert, de façon qu'ils aient le temps de se placer convenablement.

Les auditeurs qui n'auraient pas eu le temps de se munir de billets en location peuvent sans crainte faire le déplacement à Monthey: la salle a des ressources qui permettent de faire face à tous les imprévus.

Et pour finir, inutile de recommander le plus parfait silence pendant l'exécution des morceaux. On a été parfait jusqu'à présent à cet égard et l'on ne saurait faire plus de plaisir à M. Ansermet qu'en récidivant.

Nous ajoutons que les portes seront fermées pendant que l'orchestre se produira.

LA LOI SUR LES DOUANES

La commission des douanes du Conseil national s'est réunie pour une session de quelques jours, lundi soir à Sierre, sous la présidence de M. Odinga. M. le conseiller fédéral Musy, le directeur général des douanes M. Gassmann et M. le professeur Blumstel prennent part aux délibérations.

La commission a entendu un rapport sur le point où en sont les délibérations relatives à la loi sur les douanes et spécialement sur les modifications apportées par le Conseil des Etats au projet du Conseil fédéral. Les sous-commissions désignées pour l'examen de propositions relatives à certains chapitres ont siégé mardi après-midi.

Pour éviter des confusions, il est nécessaire de rappeler qu'il ne s'agit pas du tarif douanier, mais d'une révision de la loi sur les douanes qui doit régler les formalités relatives au trafic des voyageurs et des marchandises à la frontière.

La station de Montana a reçu, jeudi, la visite de la commission de la loi sur les douanes. Le Conseil d'Etat du Valais a offert à la commission, à l'Hôtel du Parc, un dîner au cours duquel d'aimables paroles ont été échangées. M. Arnold Méroz, de Lausanne, champion de patinage, fait ensuite sur la patinoire de l'hôtel, une démonstration, où il a fait admirer son style et sa maîtrise, et qui a été fort applaudi.

ACCIDENT DE TRAVAIL

Un brave citoyen de Vevras sur Sierre, M. Oscar Briand, a été atteint par un noyau qu'on abattait. C'est avec une jambe brisée et de multiples contusions qu'il a été reconduit à son domicile.

SUISSE

BIENS SUISSES SÉQUESTRÉS AUX ETATS-UNIS

La Cour suprême a repoussé une demande de levée du séquestre sur l'avis de la Société nationale suisse d'assurances, estimée à un million de dollars. La mesure du séquestre avait été ordonnée par le trustee pour les biens étrangers, pour la raison que cette société aurait traité durant la guerre des affaires avec l'Allemagne.

L'ABUS DES FÊTES

La Société suisse d'utilité publique a adressé aux gouvernements cantonaux une requête demandant qu'ils se montrent plus sévères dans l'octroi d'autorisations de fêtes et de divertissements de tout genre dont le nombre s'accroît en raison inverse des ressources de la population.

LA LETTRE DE GAGE

Le projet de loi relatif aux lettres de gage est maintenant achevé et le message qui doit l'accompagner est en cours d'élaboration. Le département fédéral des finances compte saisir le Conseil fédéral du projet encore avant la session parlementaire de ce printemps, en sorte que les Chambres pourraient nommer les commissions dans le courant de cette session.

En ce qui concerne l'émission des lettres, le projet se fonde sur le système de la décentralisation. Il prévoit que seront autorisés à émettre des lettres de gage d'abord les banques cantonales et les grandes banques hypothécaires, et en second lieu l'Office central des lettres de gage, auquel pourront s'affilier toutes les autres banques ou caisses.

COMMENT LES SOURDS POURRONT ENTENDRE LES SONNERIES ÉLECTRIQUES

La Société Romande pour la Lutte contre les effets de la surdité vient de faire installer dans les locaux de son secrétariat, 30 Rue Verdaine, Genève, un nouvel appareil qui signale au moyen d'une ampoule électrique en relation avec un interrupteur spécial, les appels de la sonnette d'entrée. La lampe reste allumée non pas seulement pendant qu'on presse sur le bouton, mais jusqu'à ce que la personne d'ouïe faible ait racroché l'interrupteur.

Le secrétaire se tient à disposition pour démonstrations et renseignements chaque jour de 6 h. à 6 h. 1/2.

UN DRAME DANS UNE CIDRIERIE

Mercredi matin un ouvrier, Breitenstein, de la cidrerie Keller, à Fahrwangen (Argovie), voulant pénétrer dans une cave, a été étouffé par des gaz carboniques et est tombé au fond de la cuve. Un de ses collègues, nommé Breitenstein également, voulu lui venir en aide, mais subit le même sort. Un boucher qui passait par là, Joseph Fischer, de Fahrwangen, entendit des cris et voulut porter secours aux malheureux. Il grimpa sur l'échelle, mais comme les deux premières victimes il tomba évanoui. Finalement, on parvint à retirer les trois hommes de la cuve mais toutes les tentatives pour les faire revenir à la vie furent vaines. Les victimes sont âgées de 20 ans. L'un des Breitenstein était marié.

LES TROPHÉES DE CHASSE DE BERNARD DE WATTEVILLE

Excepté le fameux rhinocéros blanc, qui est encore en route, dit la « Tribune de Genève », tous les trophées de chasse de l'explorateur Bernard de Watteville et de sa fille sont arrivés en dix caisses volumineuses au Musée d'histoire naturelle de Berne, où ils remplissent une grande salle des sous-sols. Dans cette superbe collection se trouvent sept antilopes aux longues cornes gracieuses et au pelage beige; un buffle majestueux; treize lionnes et lions, la plupart de fort belle taille et aux mâchoires impressionnantes, abattus presque tous au Congo belge. Le clou de cette tribu est peut-être la superbe fauve qui abattit Bernard de Watteville; il porte des traces évidentes du drame; le maxillaire gauche est fracassé par une balle, ce qui explique pourquoi, dans l'élan du désespoir, il n'a pu faire usage de la mâchoire et comment ses dernières étirements n'ont pas causé la mort immédiate de l'explorateur.

La vie renchérit. — L'Union suisse des fabricants de pâtes alimentaires a décidé de relever de 5 francs par 100 kilos le prix des pâtes par suite du renchérissement des céréales.

Ecrasé par un billot. — M. Jacob Jøerg, à Oberburg, occupé avec d'autres domestiques à décharger du bois, voulant à un certain moment ranger quelque chose sous le char, a été écrasé par un billot et tué net. La victime était âgée de 49 ans.

L'issue d'un drame. — Un nommé Chevalley avait tué d'un coup de revolver son camarade Corbaz, à Combremont-le-Grand. Chevalley qui devait passer un de ces jours devant le tribunal, s'est pendu à la grille de sa fenêtre, à la prison de Payerne.

AU CERCLE VALAISAN DE GENEVE

La soirée mensuelle a eu lieu au local, café du Midi, place Chevelu, à Genève. Le comité s'était assuré le concours de M. Ducommun, rédacteur au « Genevois » qui, devant une salle comble, charma l'assistance par une intéressante causerie, accompagnée de projections, sur « Le village suisse à l'exposition nationale de 1896 ».

De nombreuses productions de membres, ainsi que « L'Echo du Valais », chorale du Cercle, se firent très justement apprécier. Une sauterie termina gaiement et chacun se donna rendez-vous pour le Carnaval valaisan, qui aura lieu le 21 février, dès 21 h. dans la salle du Môle, où l'entrée sera gratuite à toute dame parée en costume du pays.



ACCIDENT DE SIDE-CAR

Jeudi soir, vers 4 h. 1/2, M. Joseph Volken, fonctionnaire au Département de Justice et de Police, roulait en side-car avec M. L. Favre, voyageur de commerce. Près d'Éholz, district de Viège, la barre d'attache qui relie la moto à la voiturette céda, et les deux occupants furent violemment jetés à terre. M. Volken a reçu une forte contusion à la tête et a eu une jambe brisée. Transporté à l'hôpital de Brigue, il y a reçu les premiers soins, avant son transfert à Sion. M. Louis Favre est indemne.

C. A. S.

Il est rappelé que le bal du Groupe de Sion aura lieu samedi 7 février, dès 9 h. du soir, chez M. F. Debons, au Grand-Hôtel. Il est réservé aux membres du Club alpin et à leurs familles, qui sont tous invités à se rendre chez M. Debons et à ne pas manquer cette occasion de passer une soirée pleine d'agrément. Le Comité.

L'abondance de matières nous oblige à renvoyer au prochain No, le compte-rendu de l'intéressante conférence, avec projections lumineuses sur la vallée de Loetschen, donnée hier, jeudi, par M. le Rd. Chanoine Werlen, aux membres du Groupe ainsi qu'à leurs familles.

HOSPICE DE Ste-CATHERINE

Dans le courant de l'année écoulée, la mort a frappé à coups redoublés dans les rangs compacts des vieilles demoiselles de notre bonne ville de Sion. Un bon nombre d'entre elles ont fait un beau geste de solidarité, elles ont donné en quittant ce monde, un témoignage de leur sollicitude pour le sort de leurs sœurs déshéritées de l'« Hospice de Ste-Catherine ». Que leur souvenir soit béni pour cette bonne et généreuse pensée!

Voici la liste des legs qui sont parvenus à l'Asile en 1924 et janvier 1925: De Mlle Esther de Sépibus Frs. 3000.— Mlle Regina Stupf 1000.— Mlle Marie-Thérèse Richard 200.— Mlle Marie de Riedmatten 800.— Mlle Marie de Preux 200.— Est venu s'ajouter encore un legs de 500.— de M. le Rd. Chanoine de Preux, un ancien ami de l'Oeuvre, qui a perdu en lui un de

ses bienfaiteurs les plus généreux et les plus dévoués.

AU CINEMA

Samedi, dimanche et lundi, 7, 8 et 9 février, (pas de représentation vendredi), notre cinéma donnera un superbe film documentaire en 1 partie: La vie des oiseaux, film curieux et instructif, qui a eu partout un très vif succès, suivi d'un épisode dramatique: « Ville Maudite », d'un poignant réalisme, qui fera couler bien des larmes. La scène, palpitante d'émotion, a pour héros un enfant, une jeune femme et un pauvre malheureux que le chagrin accable. Puis c'est l'anéantissement de la cité maudite, par un châtement de Dieu. Une amusante comédie en 2 parties: « La Ferme Ladon » clôt ce riche programme.

La semaine prochaine: « Les ombres de New-York », drame sensationnel.

PHARMACIE DE SERVICE

Dimanche 8 février: Dénériaz André.

SERVICE RELIGIEUX

Dimanche, le 8 février

A la cathédrale. — 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2 et 7 h. 1/2 messes basses. 7 h., messe et communion générale pour les Enfants de Marie. 8 h. 1/2 messe basse, instruction française. 10 h. grand-messe, sermon français. 11 h. 1/2 messe basse, instruction française.

Le soir. — 4 h., vêpres capitulaires. 6 h. dévotion de la bonne mort (en allemand), bénédiction.

A St-Théodule. — 7 h. 1/4 messe et communion générale pour la congrégation des jeunes gens. 8 h. 1/2 office pour les écoles allemandes. 9 h. 1/2 office pour les écoles des filles.

Au collège. — 7 h. messe basse. 8 h. 1/2 messe chantée, sermon français. 10 h., office pour les écoles des garçons.

Pour une Grande Salle

(Suite)

Cette idée n'est pas neuve; déjà l'année dernière, sur l'initiative d'un membre du Conseil Municipal, les présidents de toutes les sociétés locales avaient été convoqués pour examiner la possibilité de doter notre ville d'un nouveau local plus spacieux et mieux aménagé que ceux existants actuellement. Il fut décidé de lancer des listes de pétition tendant à demander à nos autorités municipales de bien vouloir examiner la possibilité d'agrandir la salle actuelle du Casino, ou de construire un nouveau théâtre. Le mot théâtre n'avait peut-être pas été très heureux, et soit dans la population, soit au sein du Conseil municipal on hésitait à engager les fonds publics dans une construction dont la dénomination pouvait laisser supposer que l'on cherchait une occasion de dépenses et de distractions préjudiciables à l'ensemble de la population. Le Conseil municipal décida néanmoins après réception de ces pétitions, de nommer une commission chargée d'étudier les deux projets.

Entre-temps, le sympathique et dévoué président de l'Harmonie municipale conçut un projet qu'il ne confia, tout d'abord, qu'à quelques personnes, mais, qui, une fois lancé dans le public, fut accueilli avec beaucoup d'intérêt et même d'enthousiasme. Quelques personnes trouvèrent, il est vrai, le projet un peu hardi, mais elles durent admettre après avoir pris connaissance des conditions dans lesquelles cette grande salle doit être construite, que c'était bien la solu-

tion idéale, susceptible de réunir l'adhésion soit des membres de l'Harmonie, soit des membres du Conseil municipal.

Brièvement résumé voici les grandes lignes de ce projet:

« L'Harmonie construirait une grande salle, pouvant servir de salle de concerts, de bals, de conférences, de cinématographe, d'expositions et de kermesses. L'Harmonie municipale en serait la propriétaire unique et exclusive, sous réserve de quelques prestations que se réservera la Commune en compensation de la participation financière à laquelle nos autorités voudront bien consentir.

La grance de l'immeuble relèverait également de l'Harmonie municipale qui tiendrait une comptabilité absolument distincte pour cette administration.

Le coût s'élèverait à frs. 200,000.— en chiffres ronds, dont environ frs. 165,000.— pour la construction du bâtiment et frs. 35,000.— pour l'aménagement intérieur. La Commune de Sion participerait à cette dépense pour une somme de frs. 120,000, plus le terrain. En compensation de ce sacrifice financier la Commune retirerait les avantages suivants:

1. Le local serait mis gratuitement à sa disposition pour certaines cérémonies traditionnelles, telles que la distribution des prix aux écoles de la ville et de la banlieue, pour les assemblées primaires, pour des manifestations patriotiques, telle que la fête du 1er août en cas de mauvais temps.

2. Le produit des taxes municipales subirait une augmentation sensible, les représentations des sociétés locales, et des troupes de passage, devenant beaucoup plus fréquentes du fait qu'elles auraient à leur disposition un local convenable à tous points de vue.

D'autre part, le commerce local bénéficierait également des représentations qui certainement attireraient en ville de Sion de nombreuses personnes des autres localités du canton, et plus spécialement des localités voisines.

(à suivre)

ÉTRANGER

TERRIBLES INCENDIES

A New-York

Un incendie qui a causé pour un million de dollars de dommages a détruit l'installation de plusieurs établissements de modes de la 5me Avenue. Huit mannequins furent descendus par des échelles et 300 femmes furent sauvées par la voie des toits. Un lieutenant de pompiers est mort asphyxié par la fumée et 4 soldats ont été blessés.

A Bakou

Un formidable incendie a éclaté dans l'un des puits de pétrole de Bakou. Les flammes atteignent 50 m. de hauteur. Jusqu'à présent, 27 ouvriers ont été asphyxiés et de nombreux autres blessés.

A Paris

Un violent incendie s'est déclaré jeudi après-midi, dans un grand immeuble de la rue Réaumur. La foule très dense a empêché les pompiers de mettre leurs lances en batterie aussi vite qu'ils l'auraient voulu. Plusieurs pompiers ont été blessés. Les dégâts très importants, s'élèvent à plusieurs millions de francs.

UN CHEF COMMUNISTE ASSASSINÉ

Une dépêche de Riga, de source anglaise, que publie le « Matin » annonce que Konkordine, le meilleur ami et compagnon de

Zinovief, a été trouvé assassiné sur la ligne du chemin de fer, à 70 kilomètres de Leningrad. Il semble évident que son corps a été jeté sur la voie ferrée par la portière d'un train.

L'ALSACE AU VATICAN

La « Tribuna » dit savoir que le Saint-Siège ne donnerait pas son agrément à la nomination prévue par le gouvernement français d'un représentant pour l'Alsace-Lorraine auprès du Vatican, parce qu'il s'agirait là d'une décision unilatérale entraînant une modification des rapports entre la France et le Vatican. D'autre part, l'Osservatore Romano réfute certaines allégations de M. Herriot, auquel il reproche d'avoir présenté le Saint-Siège comme un adversaire irréductible du traité de Versailles.

UNE TEMPÊTE DE NEIGE

Une dépêche de Constantinople aux journaux de Londres dit qu'une violente tempête de neige aurait fait plus de cent victimes dans la région de Trébizonde.

FIANÇAILLES DORÉES

On annonce de New-York les fiançailles de James-Silman Rockefeller avec Mlle Nancy Carnegie. Deux des plus riches familles du monde vont donc se trouver unies.

LES FUTURS CARDINAUX

Les Etats-Unis étant aujourd'hui les plus gros contribuables du denier de St-Pierre, il est question d'augmenter le nombre de leurs cardinaux. On dit que le clergé américain réclamerait sept chapeaux.

UNE SANGLANTE BAGARRE EN GRÈCE

On mande d'Athènes qu'une tentative de manifestation de communistes à Trilekala a occasionné une violente collision entre les manifestants et les militaires. La bagarre fut sanglante et aux premières nouvelles on comptait 6 tués et 20 blessés grièvement.

La semaine politique

C'est le plein gâchis partout. En France, la Chambre des députés est le spectacle de scènes navrantes, charivariques, dignes de potaches à la veille des vacances; les incidents et le vacarme s'y multiplient, la droite entonne la « Marseillaise », la gauche répond par « l'Internationale ». La présence des communistes dans l'assemblée est un scandale perpétuel, un avilissement de la dignité de magistrat. Et pendant cette écurante cacophonie, on supprime l'ambassadeur du Vatican, alors qu'on entretient un ambassadeur à Moscou! Voilà l'œuvre du communisme triomphant, de fâcheux augure pour le bon renom et les intérêts majeurs de la France.

N'y a-t-il donc plus, en France, de Comte de Mun, pour défendre à la fois la religion et la patrie! Favre Fille aînée de l'Eglise!

En Italie, la situation est calme, le génie mussolinien a triomphé, à moins que ce ne soit que le silence lugubre qui précède souvent l'éclat d'un volcan, l'explosion d'une tempête.

Des bruits de guerre circulent entre Moscou et Bucarest. Les Soviets ne digèrent pas

cette partie du traité de Versailles qui attribue la Bessarabie à la Roumanie. Ils se préparent, dit-on, à attaquer la Roumanie. Espérons que ce sera leurs Thermopyles.

La Grèce et la Turquie ne sont pas en meilleure posture. Les Grecs ne peuvent avaler l'affront fait à leur orgueil national par l'expulsion du territoire ottoman du patriarche œcuménique grec, ordonnée par le gouvernement turc. La tension est grande entre les deux pays, une prise d'armes est à craindre.

C'est ici, dans les deux cas de conflits que nous venons de citer, que nous aimerions voir s'affirmer le rôle effissant de la Société des Nations. Mais les Matadors de cette ligue, à commencer par l'Angleterre, ont trop d'intérêts en jeu pour tenter une intervention. Alors on se demande à quoi servent les millions dépensés pour cette coûteuse institution.

L'Allemagne ne pardonne pas à la France le discours de M. Herriot, affirmant la volonté du Gouvernement de faire respecter les dispositions du traité de Versailles. Les journaux d'outre-Rhin ne se gênent pas de dire qu'il ne reste plus à l'Allemagne qu'un moyen de se défendre: la guerre.

Un pacte de garantie franco-allemand serait bien préférable, mais l'Angleterre le craindrait et fera tout pour empêcher un aboutissement.

Partout, c'est l'affreux gâchis, pétri de sourdes jalousies, d'ambition et de mauvaise foi. XX.

« Les Mille et Une Vues de la Suisse »

Le septième fascicule des « Mille et une Vues de la Suisse » vient de paraître, qui formera les pages 97 à 112 de l'ouvrage complet.

Consacré à une région du Valais, suivant l'itinéraire pittoresque que suivent les éditeurs, nous voyons successivement défiler de superbes vues de la Forclaz, Dent-Blanche, Vissiole, Ayer, Zinal, le Weiss-horn, Chandolin, Saint-Luc, Sierre, Montana, Loèche, Inden, la Gemmi, Rarogne, etc.

Trois fascicules seront encore réservés au Valais, dont rien de ce qui doit en être connu et retenu ne sera omis.

Pour quelque temps encore, les prix de faveur excessivement avantageux, seront maintenus.

Les maladies sont souvent favorisées par la digestion négligée. Que tout le monde aie donc soin d'une digestion régulière. Les Pilules Suisses du pharmacien Rich. Brandt, un remède domestique, connu depuis 50 ans guérissent d'une façon agréable les digestions lentes et pénibles, la constipation et les malaises qui en résultent. La boîte frs. 2.— dans les pharmacies.

BRAMOIS — GRANDE SALLE FARQUET

Dimanche 8 février, dès 14 heures

GRAND BAL

Bonne musique —:— Invitation cordiale

CHANGE A VUE

(Cours moyen)

6 février

Table with 3 columns: Location, demande, offre. Rows include Paris, Milan, Londres, New-York, Vienne (le million), Bruxelles.

Notre vente annuelle de Blanc

continue jusqu'au 20 Février

10%

d'escompte au comptant

Occasions pour Hôtels Pensionnats, Instituts,

E. GEROUDET & FILS, SION

Feuilleton du « Journal et Feuille d'avis du Valais » No 32

Mouron Rouge

1792

de la Baronne Orczy

traduit de l'anglais par Marcel Henriot-Bourgonne

— Cet homme doit être aussi fort qu'il est grand; il faudra quatre ou cinq hommes pour le maîtriser.

Il y eut une courte pause, puis Chauvelin continua:

— Si les traîtres royalistes sont toujours seuls, ce qui est plus vraisemblable, préviens les camarades, et tous vous rampelez et vous vous mettez à couvert derrière les rochers et les galets qui entourent la hutte, et vous attendez en silence, jusqu'à ce que le grand Anglais arrive; alors vous vous précipitez tous dans la hutte, mais seulement lorsqu'il en aura franchi la porte. Mais rappelez-vous que vous devez être aussi silencieux que des regards rôdant autour d'un poulailler. Je ne veux pas que ces royalistes soient sur leurs gardes — un coup de pistolet, un cri, un appel de leur part serait peut-être suffisant pour aviser l'individu que je veux prendre d'avoir à s'éloigner de la falaise et de la cabane, et, ajouta-t-il avec emphase, votre devoir est de vous emparer du grand Anglais et du grand Anglais surtout.

— Tu seras ponctuellement obéi, citoyen. — Alors partez avec le moins de bruit possible, je vous suivrai.

— Et le juif, citoyen? demanda Desgas, pendant qu'en silence, comme des ombres, les soldats, commençaient un à un à descendre le sentier étroit et abrupt.

— Ah! oui! j'avais oublié le juif, fit Chauvelin, et, se tournant vers le vieillard, il l'appela durement.

— Ici, toi... Aaron, Moïse, Abraham, ou quel que puisse être ton nom maudit, fit-il en s'adressant au vieux juif qui tranquillement se tenait à côté de sa haridelle, aussi loin des soldats que possible.

— Benjamin Rosenbaum, s'il plaît à Votre Honneur, répondit-il humblement.

— Il ne me plaît pas d'entendre ta voix, mais il me plaît de te donner certains ordres, qu'il sera prudent pour toi d'exécuter.

— S'il plaît à Votre Honneur...

— Ferme ta bouche maudite. Tu resteras ici, tu entends? avec ton cheval et ta charrette, jusqu'à notre retour. Tu n'as en aucun cas à proférer le moindre son, ou même à respirer plus fort que tu ne dois; pour aucune raison tu n'abandonneras ton poste, jusqu'à ce que je te donne l'ordre contraire. Tu comprends?

— Mais Votre Honneur... protesta le juif d'un air qui faisait pitié.

— Il n'est pas question de mais, dit Chauvelin sur un ton qui fit trembler des pieds à la tête le vieux bonhomme timide. Si à mon retour je ne te trouve pas ici, je te garantis je te retrouverai, et qu'un châtement rapide et terrible t'atteindra tôt ou tard. As-tu compris?

— Mais, Votre Excellence...

— J'ai dit: m'as-tu compris?

Tous les soldats étaient partis sans bruit, les trois hommes étaient debout, seuls sur la route déserte, dans l'obscurité; derrière la haie Marguerite écoutait les ordres de Chauvelin avec la même émotion que s'ils avaient été sa propre condamnation.

— J'ai entendu, Votre Honneur, protesta le juif cherchant à s'approcher de Chauvelin, et je jure par Abraham, Isaac et Jacob que j'obéirai absolument à Votre Excellence et que je ne bougerai pas de cette place avant que Votre Honneur ne daigne à nouveau répandre sur son humble serviteur la lumière de son regard; mais que Votre Honneur se souvienne que je ne suis qu'un pauvre vieillard; mes nerfs ne sont pas aussi résistants que ceux d'un jeune soldat. Si parfois des maraudeurs nocturnes venaient chercher une proie sur cette route déserte, peut-être crierais-je ou me sauverais-je dans mon effroi: est-ce qu'un châtement terrible frapperait ma pauvre vieille tête pour une chose dont je ne serai point responsable?

Le juif paraissait être dans une réelle détresse; il tremblait de tous ses membres. Evidemment ce n'était pas un homme que l'on pouvait abandonner sur une route dangereuse. Le bonhomme disait vrai: il pourrait involontairement, n'étant plus maître de sa terreur, pousser un cri qui se trouverait être un avertissement pour le rusé « Mouron Rouge ». Chauvelin réfléchit un instant.

— Crois-tu que ton cheval et ta charrette seraient en sûreté ici, seuls? demanda-t-il durement.

— J'imagine, citoyen, intervint Desgas, qu'ils seront plus en sûreté sans ce poltron de juif, qu'avec lui. Il n'y a pas de doute

que s'il a peur il ne décampe au galop, ou bien il hurlera comme un damné.

— Mais que faire de cette brute?

— Veux-tu le renvoyer à Calais, citoyen? — Non, nous en aurons besoin tout à l'heure pour ramener les blessés, fit Chauvelin avec une grimace sinistre.

Il y eut à nouveau un silence. Desgas attendait la décision de son chef, et le vieux juif geignait à côté de sa haridelle.

— Eh bien, toi, vieux poltron encombrant et paresseux, dit enfin Chauvelin, tu feras mieux de te trainer derrière nous. Eh! citoyen Desgas, serre comme il faut ce mouchoir autour de la bouche du bonhomme.

Chauvelin tendit une écharpe à son secrétaire qui commença avec gravité à en entourer le bas du visage du juif. Benjamin Rosenbaum se laissa bâillonner sans résistance; il préférait sans nul doute cette situation peu agréable pourtant à la solitude dans la nuit sur la route de Saint-Martin. Les trois hommes partirent à la file.

— Vite! dit impatiemment Chauvelin, nous avons déjà perdu trop de temps.

Les pas assurés du diplomate et de Desgas, la marche traînante du vieux juif s'éteignirent bientôt dans le sentier.

Marguerite n'avait pas perdu un seul mot des ordres du diplomate. Toutes ses facultés étaient tendues pour comprendre d'abord la situation dans son ensemble, et ensuite pour faire un dernier appel à cet esprit que l'on a vu si souvent surnommé le plus fin d'Europe et qui seul pouvait l'aider maintenant à trouver le plan à suivre.

Sans doute la situation était des plus graves; une petite troupe d'hommes sans méfiance, guettant l'arrivée de leur sauveur, qui

lui aussi ignorait le piège tendu pour eux tous. Cela paraissait tellement affreux, ce fil tendu en pleine nuit, sur une plage déserte, autour de quelques malheureux sans défense — sans défense parce qu'ils étaient dupés et qu'ils ne soupçonnaient rien; parmi ceux-ci, l'un était le mari qu'elle adorait, un autre le frère qu'elle aimait. Elle se demandait vaguement quels étaient leurs compagnons qui attendaient aussi le « Mouron Rouge » avec confiance, tandis que la mort était aux aguets derrière chaque roche de la falaise.

Pour le moment elle ne pouvait rien faire d'autre que de suivre les soldats de Chauvelin. Elle craignait de se tromper de chemin, sinon elle aurait couru en avant et trouvé cette hutte de planches à temps encore peut-être pour prévenir les fugitifs.

Pendant une seconde il lui vint à l'esprit de pousser le cri perçant que Chauvelin paraissait craindre, comme étant un avertissement possible pour le « Mouron Rouge » et ses amis, dans l'espoir qu'ils entendraient, et qu'ils auraient encore le temps de s'enfuir avant qu'il ne fût trop tard, mais elle l'ignorait à quelle distance du bord de la falaise elle se trouvait, elle ne savait si ses cris seraient entendus des condamnés. Sa tentative serait peut-être prématurée, et on ne lui laisserait pas la possibilité d'en faire une autre. On la bâillonnerait soigneusement comme le juif, et elle ne serait plus entre les mains des hommes de Chauvelin qu'une prisonnière impuissante.

Sans faire plus de bruit qu'une ombre, elle se glissait le long de la haie: elle avait enlevé ses souliers et ses bas étaient arrachés. Elle ne sentait ni douleur ni fatigue; sa volonté indomptable d'arriver jusqu'à son



No 25
Le compagnon fidèle pr le théâtre et le dancing
Toblerone
des amandes et du miel dans du chocolat au lait
L'étui de 100 gr.
70 cts.

CAFÉ DES ALPES —:— ARDON
Salle du premier étage

CONFERENCE PUBLIQUE

par M. A. GUYOT
LUNDI 9 février, à 8 h. 15 précises
Prophéties accomplies et en voie d'accomplissement
Entrée libre Invitation cordiale

Par une indiscretion!

Nous apprenons qu'il sera lancé très prochainement un nouveau
Savon en écailles (paillettes)
marque Sträuli
garanti 94.95% de savon pur
Les 100 gr. coûteront la moitié moins que ce que vous payez actuellement le produit similaire. Le demander dans toutes les bonnes épiceries et drogueries ou chez le représentant général:
Louis Légeret, Lausanne

Loterie de l'aérodrome à Interlaken

2^e tirage: 28 février
irrévocable et sans renvoi poss.
LES GROS LOTS ne sont pas encore tirés et se trouvent parmi les derniers Lots à 1 fr. Hâtez-vous donc avant que les billets soient tous vendus.
Frs. 50,000.— lots en espèces.
Envoi contre remboursement par l'Agence Centrale à Berne, Passage de Werdt, 154.

REGLES MENSUELLES
Remèdes régulateurs contre les retards mensuels.
Ecrire à H. NALBAN, pharm.
R. rue du Stand, Gagnère.

Timbres en caoutchouc et en métal en tous genres
TAMPONS
Marc GESSLER, Sion

Eaux-de-vie de
Marc 50° à Fr. 200 l'hl
Lie de vin à Fr. 200 l'hl
pruneau à Fr. 200.— l'hl.
par 300 litres franco gare exp. chez C. Sydler, Auvornier (Neuchâtel).

Maladies urinaires
VESSE REINS
Vous qui souffrez de ces organes ou de maladies secrètes, récentes ou anciennes, prostatites, douleurs et envies fréquentes d'uriner, pertes séminales, faiblesse sexuelle, diabète, albumine, hémorroïdes, rhumatismes ivrognerie, obésité, gôtre, timidité, maigreur, etc., demandez en expliquant votre mal, au Directeur de l'Institut Dara Export, Case Rive 430, Genève, détails sur la méthode du célèbre spécialiste Dr Williams, de Londres.

Sage-femme diplômée
M^{me} Eberwein-Rochat
95, route de Lyon GENEVE
Consultations Pensionnaires

Foin - Paille

Engrais
Avoine, Maïs, Tourteau
Pommes de terre

Robert GROBÉTY, VALLORBE

SÉCATEUR
pour la vigne et campagne, en acier anglais forgé, garanti: Modèle suisse fr. 2,50, fort fr. 3,50, extra fort fr. 4,50. Valais soigné 6 fr. Valais fort 7 fr. Neuchâtel fr. 7,50, 22 cm. fr. 8,50, fort fr. 9,50. Vevey, 20 cm., 8 fr. Parisien, 20 cm., fr. 7,50, 22 cm., 8,50. — Rabais par quantités. Demandez catalogue 1925 gratis. Ls. Ischy-Savary, Payerne. Réparations et aiguages.

Farina, Frères

GENEVE



Boucherie Roubh

Rue de Carouge 36
Téléphone Stand 20,50

GENEVE

expédie
bouilli, de 2,30 à 2,40 le kg.
rôti, de 2,70 à 2,80
graisse rognon 1,50
Pour saler:
Quartier derrière, depuis 2,60
Quartier devant, depuis 2,40
— Service rapide —

contre
Kaisers Brust Caramellen
La TOUX

enrouement, engorgement, catarrhe
succès depuis plus de 30 ans
7000 certificats de particuliers de toutes les classes prouvent leur unique efficacité.
Paquets à 30 et 50 cts. Boîtes à Fr. 1, en vente chez:
Pharmacie de Quay, Sion
Pharmacie Zimmermann
Pharmacie de Torrenù, Sion
Droguerie G. Rion, Sion.
ainsi que dans toutes les pharmacies et drogueries.

DUPASQUER-BRO
Sage-femme diplômée
Place du Port, 2, Genève
Pensionnaires - Soins médicaux
Prix modérés — Téléph. 42-16
CLINIQUE SUR FRANCE

Dames
Retards, Conseils discrets par
Case Dara, Rive 430, Genève

WIDMANN FRÈRES

à l'écart F. Widmann & Cie
Fabrique de Meubles - Sion
Salles à manger, chambres à coucher, salons
tapis, rideaux, literie complète, etc., etc.
Avant de faire vos achats demandez nos nouveaux prix

Paille - Foin - Engrais

Demandez prix-courant à la
Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait à Sion
— Téléphone No 13 —

DUBIED Machines à tricoter

pour travail à domicile
Fabrication suisse de première qualité
Apprentissage gratuit à votre domicile
Renseignements et démonstration par notre représentant
Mme L. RAUIS RHONESAND BRIGUE

ARBRES FRUITIERS

de choix, en tous genres, et d'ornement
Rosiers, plantes vivaces, etc.
Pépinières BOCCARD Frères
POMMIER — Petit-Saconnex — GENEVE
ENTREPRISES de Parcs, Jardins, Tennis
Téléph. MONT-BLANC 36-15. Catalogue franco

DEMAIN
n'appartient à personne.
Assurez-vous AUJOURD'HUI à
LA GENEVOISE
ASSURANCES SUR LA VIE
GENEVE
qui vous offre les meilleures conditions
MARCEL CHOLLET
Agent général
MARTIGNY

Le nom „Poutz-Gorge“

vous dit qu'il s'agit d'un remède radical contre la toux. Exigez la marque véritable.
Seuls fabricants:
KLAMETH & Co., Berne

Charcuterie „Aux Gourmets“ Comestibles

Avenue de la Gare — SION — Téléph. 366

Beurre de cuisine à Fr. 4,85 le kg.
„ „ supérieur 5,25 „
„ table centrifuge extra 5,50 „
Ceufs frais pesant 70-80 gr. pièce fr. 2.20 la dz.
On vend d'occasion plusieurs vitrines pour magasins.
CRESCENTINO FRÈRES.

27 Juin
1925



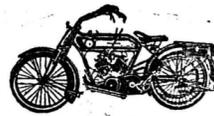
12 Juillet
1925

VI^{me} Comptoir Suisse

Foire Coloniale LAUSANNE

Délai d'inscription: 25 Mars 1925

DIRECTION: RUE PICHARD 2



Moto MONET & GOYON

muniés du célèbre moteur anglais « Villiers », La meilleure machine pour routes de montagne.
Prix depuis 870.— avec mise en marche et éclairage électriques.
Agence générale pour le Valais: Clerc Charles, Les Evouettes

Je puis livrer jusqu'à épuisement du stock de superbes jambons secs, franc de goût, à manger crû ou cuit, à 5 frs. le kg. franco contre remboursement; chaque pièce pèse de 4 à 7 kg.
A la même adresse, bouilli de bœuf 2,50 le kg.

Boucherie Favet

77, Rue de Carouge, GENEVE
Rôti 3.— »
Graisse de rog. 1,50 »
Poitrine de mouton 2,50 »
Expéd. prompts et soignées franco à partir de 5 kg.

mari, bien que le sort lui fût contraire et qu'elle se trouvât en face d'un ennemi rusé, supprimait en elle toute sensation de souffrance physique et rendait son instinct doublement aigu.

Elle n'entendait rien, qu'en avant d'elle les pas éteints et rythmés des ennemis de Percy; elle ne voyait rien, si ce n'est dans son esprit cette hutte de bois et cet homme, son mari, allant aveuglément à la mort.
Tout à coup, instinctivement, elle s'arrêta dans sa hâte folle et se blottit encore plus dans l'ombre de la haie. La lune qui s'était jusqu'ici montrée son amie, en restant cachée derrière les nuages, surgit dans toute la gloire d'une belle nuit d'automne et en un instant inonda de lumière brillante le paysage sinistre et désert.

Là-bas, à moins de deux cents mètres en avant d'elle, se trouvait le bord du rocher, et en-dessous, conduisant au loin à l'heureuse et libre Angleterre la mer déroulait mollement ses vagues paresseuses. Les yeux de Marguerite s'arrêtèrent un instant sur les eaux argentées, et tandis qu'elle regardait, son cœur, engourdi par le chagrin pendant toutes ces dernières heures, sembla s'adoucir et se détendre, ses yeux se remplirent de larmes brûlantes: à moins de trois milles au large, toutes voiles dehors, un schooner gracieux attendait. Marguerite avait plutôt deviné que reconnu quel était le bateau. C'était le « Day Dream », le yacht favori de Sir Percy, ayant à bord le vieux Briggs, ce prince des gabiers, et tout l'équipage de marins anglais; ses voiles blanches, scintillant au clair de lune, semblaient envoyer à Marguerite une promesse d'espoir et de joie qu'elle craignait cependant devoir jamais se réaliser. Il attendait là-bas,

au large; il attendait son maître, comme un bel oiseau blanc prêt à prendre son vol, et jamais ce maître ne l'atteindrait, jamais il ne reverrait son pont uni, jamais plus il ne contemplerait les blanches falaises d'Angleterre, ce pays de l'espoir et de la liberté.

La vue du schooner paraissait remplir la pauvre femme de l'énergie surhumaine du désespoir. Elle voyait maintenant la falaise qui devait dominer la hutte où son mari allait rencontrer la mort: la lune levée lui permettait de distinguer la route, de courir à la cabane, de les réveiller tous, de les prévenir au moins d'être prêts à vendre chèrement leur vie, plutôt que d'être pris comme des rats dans un trou.

Elle trébucha derrière la haie dans l'herbe épaisse du fossé. Elle devait avoir couru très vite, avoir dépassé Chauvelin et Desgas, car elle atteignait le bord de la falaise et elle entendait distinctement leurs pas derrière elle. Mais ils la suivaient de près; maintenant qu'elle était dans le clair de lune, sa silhouette devait se détacher nettement sur l'arrière-plan argenté de la mer.

Ce ne fut que pendant l'espace d'un instant; la seconde suivante, elle était de nouveau blottie comme un animal ramassé sur lui-même. D'en haut elle jeta un coup d'œil sur la grande pente raboteuse; la descente en serait assez facile, car le rocher n'était pas trop escarpé, et offrait dans ses crevasses de nombreux endroits où poser le pied. Tout à coup, en fouillant la roche du regard, elle vit à peu de distance, sur sa gauche, à mi-hauteur de la falaise, une grossière construction de bois, au travers des murs de laquelle une petite lumière rouge brillait comme un phare. Son cœur lui sembla s'arrêter, l'acuité de

sa joie était si grande qu'elle parut en ressentir une horrible douleur.

Elle ne pouvait pas se rendre compte de la situation exacte de la hutte, mais sans sans hésitation elle entreprit cette descente périlleuse et escarpée, rampant d'une roche à l'autre, sans faire plus attention à l'ennemi qui était derrière elle qu'aux soldats qui devaient être dissimulés, puisque le grand Anglais n'avait pas encore paru.

Elle poursuivit son chemin, oubliant ceux qui la suivaient, courant, trébuchant, à demi inconsciente, les pieds en sang, halétante, mais sans s'arrêter!... quand une crevasse, un caillou, ou une pierre glissante la fit violemment tomber à terre. Elle fit un effort pour se relever, et recommença à courir pour prévenir à temps les fugitifs, pour les supplier de partir avant que Percy n'arrivât, et pour dire ensuite à celui-ci de ne pas approcher de ce piège — de l'horrible mort qui le menaçait. Mais elle s'aperçut que d'autres pas plus rapides que les siens étaient sur ses talons. Une main la tira par sa jupe, et de nouveau elle tomba sur ses genoux, tandis qu'on enroulait quelque chose autour de sa bouche, afin de l'empêcher de pousser un cri.

Effarée, à demi affolée par l'amertume de son désappointement, elle regarda tristement autour d'elle, et, à travers le brouillard qui paraissait s'épaissir dans son cerveau, elle vit, se penchant tout contre son visage, une paire d'yeux malins et perçants, dans lesquels ses sens émus crurent percevoir une lueur verte, surnaturelle et effrayante.

Elle était couchée dans l'ombre d'une grande roche; Chauvelin ne pouvait pas voir ses traits, mais il passa sur la figure de la

jeune femme ses doigts maigres et blancs.

— Une femme! murmura-t-il, par tous les saints du calendrier!...

— Nous ne pouvons pas la laisser libre, c'est certain, grommela-t-il à part lui; je me demande maintenant!...

Il s'arrêta, et après un instant d'un silence de mort, il poussa un long ricanement étrange, pendant qu'à nouveau, avec un frisson horrible, Marguerite sentait les doigts maigres de son ennemi se promener sur son front.

— Mon Dieu! mon Dieu! dit-il tout bas avec une galanterie affectée, voilà vraiment une charmante surprise, et de ses lèvres railleuses il effleura la main sans force de Marguerite.

La situation eût été réellement grotesque, si elle n'avait été si tragique; cette pauvre femme harassée, désespérée, abattue par le plus intense découragement, recevant à ses genoux les galanteries banales de son mortel nemi.

Elle perdait conscience des choses; à demi étouffée par le bâillon qui lui serrait la bouche, elle n'avait pas la force de bouger ni de pousser un cri. L'excitation qui tout le temps avait soutenu son corps frêle, semblait être tombée tout à coup, et la sensation d'un désespoir morne lui avait complètement paralysé le cerveau et les nerfs.

Chauvelin avait dû donner quelques ordres que son égarement l'avait empêchée d'entendre, car elle se sentit emportée: on assura le bandeau qui lui entourait le bas du visage et une paire de bras vigoureux l'emmena en avant vers cette petite lumière rouge qu'elle avait entrevue comme un phare, et comme la dernière lueur d'un fragile espoir.

Chapitre XXIX

PRIS

Marguerite ne sut pas durant combien de minutes on l'emporta ainsi; elle avait perdu toute notion de temps et de lieu, et pendant quelques secondes, tant elle était épuisée, elle cessa de souffrir et perdit connaissance.

Quand elle se rendit compte à nouveau de son état, elle sentit qu'elle avait été presque confortablement posée sur un manteau d'homme, le dos appuyé contre un quartier de roche. La lune s'était cachée à nouveau derrière les nuages, et, par comparaison, l'obscurité semblait plus intense. A quelque deux cents pieds en-dessous de cet endroit, la mer mugissait, et, en regardant autour d'elle, Marguerite n'aperçut plus trace de la petite lueur rouge.

(à suivre)

Comparaison de la valeur nutritive

- de boissons fortifiantes
A = Bouillon
B = Cacao
C = Lait
D = Cacao au lait
E = Ovomaltine

